

Collège Camille Corot
51 avenue Delambre BP 140
77649 CHELLES cedex
Chelles le 07/03/2011

Motion déposée par les enseignants, le personnel éducatif, les représentants des parents d'élèves et les représentants du personnel.

L'ensemble des enseignants, le personnel de Vie Scolaire, les représentants des parents d'élèves et les représentants du personnel du Collège Camille Corot de Chelles s'associent pour constater que la Dotation Horaire Globale attribuée à l'établissement pour la rentrée 2011 ne permet pas de faire travailler, les élèves, dans de bonnes conditions.

L'ensemble des professeurs a demandé une audience auprès de l'inspecteur d'académie, par un courrier en date du 24 janvier 2011.

Dans ce courrier nous avons alerté l'inspecteur d'académie, a propos de l'augmentation excessive des effectifs en classe de 6^{ème}. La répartition sur 6 classes de sixième porte leur effectif à 26 alors que notre établissement est classé en RRS.

Un tel effectif ne nous permettra pas de venir en aide à des élèves en difficulté et remettrait en cause l'accompagnement en classe, facteur d'apaisement pour de nombreux élèves en situation sociale et familiale difficile.

Nous avons demandé le réexamen de notre situation afin qu'on nous attribue les moyens suffisants pour pouvoir créer 7 classes de 6^{ème} l'an prochain tout en maintenant les dispositifs d'aide et de soutien actuellement en place sur notre établissement.

Cette demande n'étant formulée que dans l'intérêt et pour la réussite de nos élèves.

A ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse ni audience de la part de l'inspecteur d'académie. Nous souhaiterions donc vivement pouvoir bénéficier de l'ouverture d'une 7^{ème} classe de 6^{ème}.

Nous ne pouvons, à ce jour, accepter en tant qu'enseignants, parents et personnels éducatifs que les missions d'enseignement et d'éducation, dévolues à toute Communauté Scolaire, soient ainsi dévalorisées, et pour cela, nous votons contre la répartition de la DHG proposée ce jour en Conseil d'Administration par Monsieur Le Principal.